

Comment prendre les mesures pour vos sols ?

Pour définir la surface du parquet : prenez les dimensions de votre pièce et convertissez les en m².

Pour les plinthes, calculez le périmètre de la pièce en tenant compte des décrochements et des portes.

Pour connaître la surface de sous couche pour pose flottante, prévoyez le même métrage de sous-couche que la superficie de la pièce + 15 cm de débord de chaque côté.

CONSEIL :

Indiquez pour les découpes diverses, prévoyez 10% de parquet en plus dans le cas d'une pose en diagonale et 4% pour une pose droite.

03 88 91 39 88

2 route Nationale
67700 Otterswiller

S **SOCOBRI**
SOLS • RIDEAUX • STORES